



Chers parents,

Dès cette présente rentrée, un « livret scolaire unique » rassemblera l'ensemble des éléments scolaires qui concernent votre enfant. C'est un support de communication particulièrement important entre l'école et les familles.

Ce livret scolaire est appelé « livret scolaire unique » car il s'agit d'un seul document qui couvre la scolarité obligatoire de l'école élémentaire et du collège (CP à la 3<sup>ème</sup>). Il suivra votre enfant, même s'il change d'école. Ainsi, l'équipe pédagogique qui l'accueillera, pourra l'accompagner au mieux. Prochainement, vous pourrez y accéder en ligne.

(Version 1D) L'enseignant de votre enfant vous remettra, plusieurs fois dans l'année, le bilan des acquis scolaires. Ainsi, vous pourrez savoir où il se situe par rapport à ce qui attendu dans ses apprentissages scolaires.

(Version 2D) Vous disposerez, plusieurs fois dans l'année, du bilan des acquis scolaires de votre enfant. Ainsi, vous saurez où il se situe dans ses apprentissages scolaires. C'est également avec la plus grande attention que nous vous expliquerons le suivi du **brevet** avec les éléments qui relèvent du contrôle continu, du contrôle final et des enseignements de complément.

Ce livret se veut simple et accessible. N'hésitez pas à venir rencontrer l'enseignant/le professeur principal de votre enfant si vous avez besoin d'explications ou si vous souhaitez des conseils.

Le directeur, la directrice ...

Le principal, la principale ...

